



Présents	Philippe Pitz (président), Chantal Frédérix, France Loly (secrétaire), Michel Léonard, Marcel Schoonbroodt, René Guillaume (représentant CPA).
----------	--

Rapport de la réunion

**Dossier 24/25 038 : FC City Liège (5414) - Celtic Aubel (2600)
du 22/11/2024 division 1 (LIP1057) en continuation.**

Plainte du club de Celtic Aubel (2600)

**Dossier 24/25 039 : FC City Liège (5414) - Celtic Aubel (2600)
du 22/11/2024 division 1 (LIP1057)**

Plainte du club de Celtic Aubel (2600)

Bulfariea Abdelouahab - 02/06/1984 - Joueur ayant participé à la rencontre -
Objet art. E 5. Usurpation d'identité - absent non excusé

**Dossier 24/25 040 : FC City Liège (5414) - Celtic Aubel (2600)
du 22/11/2024 division 1 (LIP1057)**

Plainte du club de Celtic Aubel (2600)

El Wadeh Farid - 03/08/1981 - 846349 - FC City Liège (5414)
CQ FC City Liège (5414) – présent.

Convoqués :

Bawin Christian - arbitre de la rencontre - Présent

Sabouni Ayoub - 21/06/1989 - 856860 - FC City Liège (5414) - Présent

Objet, art. E 5. Usurpation d'identité

Bronckaerts Yannick - 21/02/2001 - 868994 - FC City Liège (5414) - Délégué au terrain –
absent non excusé.

Colson Maxime - 23/04/1987 - 796470 - Celtic Aubel (2600) Capitaine Visiteurs - présent

Heins Luc - 29/04/1958 - 753281 - Celtic Aubel (2600) CQ Celtic Aubel (2600) - présent

Entendus :

El Wadeh Farid - 03/08/1981 - 846349 - FC City Liège (5414) - déclare : rien à ajouter
Sabouni Ayoub - 21/06/1989 - 856860 - FC City Liège (5414) - déclare : rien à ajouter
Colson Maxime - 23/04/1987 - 796470 - Celtic Aubel (2600) - déclare : rien à ajouter
Heins Luc - 29/04/1958 - 753281 - Celtic Aubel (2600) - déclare : rien à ajouter

Attendu : que l'arbitre confirme son rapport.

Attendu : que le joueur ayant usurpé une identité est un collègue de travail de Colson Maxime.

Par ces motifs, la commission décide :

Que la plainte de Celtic Aubel est jugée recevable et fondée.

Que l'usurpation d'identité est démontrée suite aux déclarations et arguments de l'arbitre et des représentants de Celtic Aubel.

Score du match : 0-5 forfait (administratif)

Sabouni Ayoub - 21/06/1989 - 856860 - FC City Liège (5414)

est suspendu en séance et jusqu'au 15/12/2026

Bulfariea Abdelouahab - 02/06/1984 - Joueur ayant participé à la rencontre sans être affilié - Interdiction d'affiliation pendant 2 ans (16/12/2024 – 15/12/2026)

Bronckaerts Yannick - 21/02/2001 - 868994 - FC City Liège (5414) –

est suspendu en séance et jusqu'au 15/12/2025

El Wadeh Farid - 03/08/1981 - 846349 - FC City Liège (5414) -

est suspendu en séance et jusqu'au 15/12/2026

Le club de FC City Liège doit fournir un nouvel engagement solidaire sous huitaine au secrétariat provincial.

248.2 La suspension pour une durée limitée :

La suspension infligée à un affilié sort ses effets sur toutes les catégories de matchs de la L.F.F.S. et de l'A.B.F.S. qui se déroulent ou qui auraient dû se dérouler pendant la période indiquée de la suspension. L'instance compétente fixe elle-même la date de début et de fin de suspension, en fonction du calendrier des matchs. Si elle est inférieure à six mois, la suspension ne concerne pas les éventuelles fonctions administratives qu'exerce le membre (correspondant qualifié...).

Amendes :

Frais de dossier 038 : 12.5€ - FC City Liège (5414)

260€ art.242.3 Dossier jugé par la C.S.P. (12.5€ ou 2.5€/semaine) – FC City Liège (5414)

25€ art.240.8 Absence non valablement excusé devant une instance : FC City Liège (5414)

Frais de dossier 039 : 12.5€ - FC City Liège (5414)

130€ art.242.3 Dossier jugé par la C.S.P. (12.5€ ou 2.5€/semaine) – FC City Liège (5414)

Frais de dossier 040 : 12.5€ - FC City Liège (5414)

260€ art.242.3 Dossier jugé par la C.S.P. (12.5€ ou 2.5€/semaine) – FC City Liège (5414)

Déplacement de l'arbitre : 20€ FC City Liège (5414)

Déplacement de la commission (2 fois) : 168€ FC City Liège (5414)

 France LOLY
Secrétaire de la
commission sportive

